

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE**

Grézet-Cavagnan, le 13 octobre 2020

*La Communauté des Coteaux et Landes de Gascogne
dans le peloton de tête.*

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP), vient d'évaluer la qualité des écritures comptables de la Communauté des Communes et je suis honoré de la note obtenue puisqu'elle est de 18,3 cette année. Cette note n'a pu être obtenue que grâce au sérieux et au grand professionnalisme du personnel chargé des écritures comptables qui travaille main dans la main avec la Trésorerie de Casteljaloux ainsi que la gestion extrêmement rigoureuse des élus communautaires. Cette évaluation annuelle des écritures comptables est faite à partir d'un outil de pilotage : l'indice de qualité des comptes locaux (IQCL) qui est à la fois un indicateur de gestion et un indice de performance comptable.

En 2016, notre note était de 16,7, on était déjà pas mal noté et là nous avons encore progressé, il n'y a pas de raison que cela ne continue pas.

D'ailleurs, le Trésor Public en charge de superviser les comptes de la Communauté met en avant que nous détenons une nette avance sur la moyenne des groupements de communes, seulement située à 16. D'ailleurs notre collectivité se place toujours dans le peloton de tête au niveau départemental des groupements de fiscalité propre. On ne peut qu'être satisfait, j'aime que les choses soient dites et transparentes. Cela a aussi du sens de communiquer sur cette appréciation, car nous gérons de l'argent public et il est aussi de notre devoir de montrer à la population du territoire que nous utilisons au mieux l'argent perçu.

Cela met du baume au cœur au personnel du service comptable mais aussi à toute l'équipe de salariés et des élus qui travaillent en cohésion au service de la collectivité.

C'est aussi ça, le sens du service public et nous nous évertuons à respecter cette ligne de conduite, je suis très fier de ce classement et de mes collaborateurs et il est nécessaire de devoir le dire.

Le président,

Raymond Girardi

